

# VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil  
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# Quels rôles ont joué les évolutions démographiques contemporaines sur les changements observés des ménages maghrébins ?

**Aziz AJBILOU**  
INSEA, Rabat, Maroc

## Introduction

Parallèlement aux transformations économiques et sociales, plusieurs modifications démographiques ont touché les sociétés maghrébines durant les trente dernières années. La région est entrée définitivement dans sa deuxième phase de transition démographique, à savoir la baisse de sa fécondité. Ce phénomène, qui constitue l'une des composantes principales de la croissance de la population, a connu partout, quoique avec des décalages temporels, une baisse remarquable durant les trois dernières décennies. Les indices synthétiques de fécondité qui culminaient partout aux alentours de 7 enfants par femme dans les trois pays (Algérie, Maroc, Tunisie) vers le début des années 1960 avoisinent aujourd'hui les 3 enfants par femme.

La primo-nuptialité a également beaucoup évolué. Au début des années 60, les âges moyens au premier mariage ne dépassaient pas 24 ans pour les hommes et 18 ans pour les femmes. Mais aujourd'hui, les Maghrébins se marient à des âges beaucoup plus avancés (plus de 29 ans pour les hommes et plus de 26 ans pour les femmes).

Par ailleurs, grâce à une amélioration de la couverture sanitaire et surtout à des programmes de vaccination, la mortalité maghrébine ne cesse de diminuer notamment chez les enfants de moins de 5 ans. Cette baisse de la mortalité s'est traduite par une hausse assez sensible des espérances de vie à la naissance, qui s'approchent aujourd'hui de 69 ans ou même 70 ans.

Dans ce contexte de changement global des phénomènes démographiques, les ménages ne cessent de connaître des transformations assez importantes. Si la grande famille traditionnelle est en train de disparaître, on relève par contre une hausse de la taille moyenne des ménages. C'est ainsi que notre objectif à travers cet article consiste à faire le point sur le rôle qu'ont joué les phénomènes démographiques (la fécondité, la nuptialité et la mortalité) dans l'évolution continue des ménages maghrébins. Mais avant de traiter ce rôle, arrêtons-nous un peu sur les différents changements connus par les familles et les ménages dans les trois pays du Maghreb.

## 1. Des familles et des ménages qui changent depuis une trentaine d'années

### 1.1. La grande famille traditionnelle n'est plus le mode de vie dominant...

La famille dans les trois pays du Maghreb change et se transforme. Et c'est presque une évidence d'affirmer aujourd'hui que la famille maghrébine est en pleine transformation aussi bien du point de vue de sa composition que du point de vue de son organisation. « *La famille traditionnelle perd sa fonction de cellule de production au profit d'entreprises capitalistes qui généralisent le salariat pour certaines couches paysannes et artisanales obligées de rejoindre les classes ouvrières. Le fait que la production économique sorte du cadre familial provoque la prolétarisation des dépossédés tandis que l'exode rural et l'émigration vers l'Europe accentuent l'effet de déstructuration de la cellule familiale traditionnelle. Le patrimoine familial qui servait de support matériel à la paternité (filiation et alliance) et à la solidarité perd de son importance. Sur le plan culturel, le modèle familial hiérarchisé et patriarcal, élargi et autoritaire n'est plus la référence unique* » (M. Kerrou et M. Kharoufi, 1994, p. 28). « *Ni l'autoritarisme, ni les privilèges*

*exorbitants accordés aux mâles et aux adultes ne sont plus acceptés sans murmure. [...] Double victime du progrès économique et des mutations culturelles, elle [la famille] doit payer à la fois le coût du progrès social et le coût social du progrès »* écrit A. Bouhdiba (1990). Il y a donc un affaiblissement du modèle culturel traditionnel et une émergence accrue d'un autre mode de vie où c'est le ménage, et non plus « *la famille élargie dont la base économique et financière s'est disloquée* » (D. Mahfoudh, 1990, p. 70), qui va être dorénavant le principal agent économique.

Certes, la grande famille traditionnelle, qui regroupe plusieurs générations et qui était, autrefois, le mode de vie dominant, est en train de connaître des transformations en faveur d'un mode de vie où c'est la famille réduite au couple et à ses enfants célibataires qui gagne de plus en plus du terrain dans les sociétés maghrébines. Ce processus, dit de nucléarisation, semble bel et bien être déclenché dans cette région puisque les familles nucléaires constituent progressivement la majorité des familles tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Au Maroc, l'Enquête Nationale sur la Famille réalisée en 1995 a révélé qu'environ 60 % des familles sont de type nucléaire. Cette proportion était de l'ordre de 51 % il y a dix huit ans. Selon le CERED (1996), la majorité de ces familles nucléaires est composée des deux parents avec un ou plusieurs enfants célibataires. La part des familles monoparentales est de l'ordre de 8,1% (9,1 % dans les zones urbaines contre 6,8 % dans les zones rurales). Par ailleurs, l'enquête qualitative menée par El Harras (1997) dans quatre provinces marocaines, a révélé que dans les zones urbaines comme dans les zones rurales, les relations parents/enfants sont en train de perdre une caractéristique essentielle qui est celle de l'autorité des parents sur les enfants. Selon cette enquête, les jeunes hommes essayent de choisir eux-mêmes leur partenaire et parfois même contre l'avis de leurs parents.

TABLEAU 1. EVOLUTION DES TYPES DE FAMILLES EN ALGÉRIE ET AU MAROC

	Types de familles								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Isolé	Nucléaire	Élargie	Isolé	Nucléaire	Élargie	Isolé	Nucléaire	Élargie
Algérie									
1977	3,7	61,3	35,0	3,5	59,5	36,9	3,9	59,9	36,3
1987	2,8	68,7	28,5	2,8	64,9	32,3	2,8	66,9	30,3
Maroc									
1982	8,9	51,4	37,9	5,9	51,7	42,4	7,3	51,5	41,2
1995	4,5	60,0	35,0	3,1	59,1	37,8	3,9	59,9	36,2

Sources : Recensements et enquête réalisés aux dates indiquées.

En Tunisie, bien que nous ne disposions pas de statistiques sur l'évolution de la composition de la famille, l'ensemble des auteurs s'intéressant à la question soulignent le caractère de plus en plus accru des familles réduites ou nucléaires. Certes, si « *plus des deux tiers des familles au moment de l'indépendance étaient de type élargi* » (A. Krichene, 1993), le changement de la base économique et de la structure sociale de ce pays ont peu à peu transformé la cellule familiale. R. Beaujot (1988) affirme cela sur la base d'une enquête qualitative qui a montré une attitude relativement moderne des tunisiens vis-à-vis de la famille nucléaire. D'après l'auteur de cette enquête, la majorité des enquêtés « *favoured living in a nuclear family, noting that it presents fewer problems and gives a greater sense of value to individual family members than those living with an extended family* ». Dans le même ordre d'idée et en s'intéressant aux changements que vit la famille tunisienne, M. Boukhris (1993) écrit : « *De patriarcale, elle est en train de devenir conjugale, où seuls les parents et les enfants vivent sous un même toit, et où les relations entre sexes et entre générations tendent à devenir démocratiques* ».

Comme pour les familles marocaines et tunisiennes, la famille algérienne change aussi. Elle demeure fortement dominée par les familles nucléaires<sup>1</sup>. Ce type de familles a connu néanmoins un ralentissement voire même une légère baisse entre les années 1960 et les années 1970 (F. Haider, 1985). Cette lenteur de l'évolution des structures familiales algériennes a été également mise en évidence par une petite enquête, réalisée dans trois grandes villes algériennes que sont Alger, Annaba et Oran. Cette enquête a montré que pour les années « [...] (1914, 1945, 1976) correspondant à trois générations successives, la structure familiale élargie tend à diminuer d'une génération à l'autre dans une proportion de 10 % alors que la structure familiale conjugale s'étend dans la même proportion. L'enquête montre également que [...] le système de parenté et de valeurs basé sur les principes du respect, de l'honneur et de l'autorité paternelle varie peu. En somme, l'opposition entre grande famille et famille conjugale reste à nuancer pour le cas de l'Algérie... » (M. Kerrou et M. Kharoufi, 1994).

En somme, la famille maghrébine traditionnelle, qui constituait la cellule de base de la société traditionnelle, est en train de changer. Cependant, des valeurs et des pratiques ancestrales demeurent encore vivaces. Un des exemples à donner est celui du mariage endogame. Celui-ci qui semblait jadis être la règle au Maghreb, continue à l'être même aujourd'hui. Ainsi, 42 % des femmes enquêtées en Tunisie (1996), 34 % en Algérie (1992) et 29 % au Maroc (1995) ont conclu un mariage avec un parent. L'honneur, le respect, l'entraide, la solidarité sont des valeurs qui continuent à exister aussi. La famille large est toujours présente lors des grands événements de la vie, mariages, divorces, décès, moments de crise, etc.

## **1.2 ... Mais le ménage qui devient de plus en plus la base économique de ces sociétés se caractérise par une taille relativement élevée**

Défini comme étant un groupe de personnes apparentées ou non, vivant habituellement dans le même logement et dont les dépenses sont généralement communes, le ménage se caractérise par une taille assez grande malgré le changement de l'armature urbaine maghrébine. Celle-ci est souvent considérée comme l'une des causes du développement d'un mode de vie en unités domestiques de tailles réduites (Th. Locoh, 1988a, 1988b, 1988c). Cette hypothèse ne semble pas, du moins jusqu'à présent, être vérifiée dans le cas des trois pays (Algérie, Maroc, Tunisie), pour lesquels on relève bien au contraire un élargissement des ménages ou une stagnation de leur taille à un niveau assez élevé. En effet, considérant l'évolution chronologique de la dimension moyenne des ménages durant les trente dernières années, on peut remarquer sa tendance à l'élargissement en Algérie et au Maroc et sa stagnation en Tunisie. La taille moyenne des ménages est passée ainsi de 5,9 personnes par ménage à 6,6 personnes par ménage entre 1966 et 1998 en Algérie ; de 4,8 à 5,9 entre 1960 et 1994 au Maroc et de 5,1 à 4,9 entre 1966 et 1999 en Tunisie. L'augmentation est plus importante pendant la période 1960-1970 que pendant les périodes 1970-1980 et 1980-1990. En Algérie et en Tunisie, on assiste même à une très légère baisse de cette taille vers la fin des années 90 (tableau 2). Bien que les zones rurales et urbaines prises séparément connaissent la même évolution de la taille des ménages, celle-ci demeure, pour les trois pays, relativement plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Les zones rurales, plus conservatrices aux normes et aux coutumes traditionnelles, demeurent fidèles à la vie dans des familles nombreuses.

Par ailleurs, le tableau 3 illustre les modifications survenues au niveau de la répartition des ménages par dimension et qui ont été à l'origine de la hausse ou du maintien à un niveau élevé de la dimension moyenne. Selon ce tableau, la part des ménages composés de plus de sept personnes semble bel et bien marquer une hausse considérable en particulier au Maroc et en Algérie. En effet, ce type de ménages a augmenté de 44,2 % en Algérie entre 1966 et 1990 ; de 68,5 % au Maroc entre 1960 et 1995 ; de 30,5 % en Tunisie entre 1966 et 1984.

<sup>1</sup> Au moment où nous rédigeons ce texte les données du dernier recensement de 1998 concernant la famille ne sont pas encore disponibles.

TABLEAU 2. ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES EN ALGÉRIE, AU MAROC ET EN TUNISIE

Pays	Urbain	Rural	Total
Algérie			
1966	5,7	6,2	5,9
1977	6,7	6,7	6,7
1987	6,8	7,5	7,1
1992	6,8	7,2	7,0
1998	6,3	7,0	6,6
Maroc			
1960	4,3	5,1	4,8
1971	4,9	5,3	5,2
1982	5,5	6,4	6,0
1994	5,3	6,6	5,9
Tunisie			
1966	-	-	5,1
1975	5,5	5,6	5,5
1984	5,3	5,7	5,5
1994	4,9	5,6	5,2
1999	4,7	5,2	4,9
Sources : Recensements et enquêtes réalisés aux dates indiquées.			

TABLEAU 3. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LA TAILLE EN ALGÉRIE, AU MAROC ET EN TUNISIE

	Nombre de personnes par ménage		
	1 personne	2 à 6 personnes	7 personnes et +
Algérie			
1966	4,8	57,2	38,0
1977	3,9	48,0	48,1
1987	2,8	43,9	53,3
1992	2,1	43,1	54,8
Maroc			
1960	7,9	68,9	23,2
1971	7,6	56,4	36,0
1982	7,2	53,2	39,6
1994	6,6	56,9	36,5
1995	3,5	57,4	39,1
Tunisie			
1966	5,7	66,7	27,8
1975	4,4	60,2	35,4
1984	4,0	59,7	36,3
Sources : Recensements et enquêtes réalisés aux dates indiquées.			

En revanche les ménages de dimension moyenne (de 2 à 6 personnes) comme ceux composés d'une seule personne sont en régression continue depuis les années 60. Selon A. Lfarakh (1999), au Maroc, les personnes qui vivent seules sont dans leurs majorités des femmes âgées de 60 ans et plus. Ce mode de vie qui est choisi par contrainte et non pas par libre choix, touche notamment les femmes veuves et divorcées et les hommes célibataires en âge d'activité affirme le même auteur.

### 1.3. Des femmes chefs de ménage

La conception culturelle du concept de chef de ménage impose aux hommes cette responsabilité. Une femme ne peut accéder au statut de chef de ménage si ce dernier comprend un adulte du sexe masculin. « *La femme quoique active ou disposant de ressources financières n'est pas obligée, du point de vue religion de prendre en charge ou d'assumer les responsabilités (matérielles en particulier) de son ménage, dans le cadre d'un couple marié* » écrit Z. Zaroual (1994). C'est ainsi que d'après les données collectées dans les trois pays, le statut de chef de ménage demeure l'apanage des hommes. Cependant, de plus en plus de femmes dirigent un ménage au cours de ces dernières décennies. C'est en Algérie où l'on trouve le moins de femmes chefs de ménage tandis que c'est au Maroc où l'on constate les proportions les plus élevées<sup>2</sup>. « *...la mobilité conjugale, les mouvements migratoires concourent à accroître les responsabilités familiales quotidiennes des femmes. Cela signifie dans la plupart des cas, une détérioration de leur situation rendue plus difficile par l'abandon d'un mari ou un départ en migration de longue durée* » écrit Th. Locoh, (1990).

TABLEAU 4. PROPORTIONS (%) DE MÉNAGES DIRIGÉS PAR UNE FEMME

	Urbain	Rural	Total
Algérie			
1987	11,8	7,0	11,0
1998	12,4	7,8	11,6
Maroc			
1960	-	-	11,2
1982	16,8	12,5	14,5
1995*	18,3	12,1	15,6
1998/99*	22,9	12,1	16,7
Tunisie			
1975	-	-	10,4
1984	-	-	11,7
Sources : Recensements et enquêtes en cas de (*).			

C'est ainsi que si l'accès progressif des femmes à la tête des ménages est considéré comme un signe de leur affirmation dans la société, les ménages qui vivent dans des conditions défavorables, privés des conditions minimales d'existence, sont ceux qui se trouvent dans la plupart des cas dirigés par des femmes. Dans une étude sur la population vulnérable au Maroc, le CERED (1997) a montré que les ménages défavorisés se caractérisent, entre autres, par le fait que plus d'un ménage sur deux (52,1 %) est dirigé par une femme contre un taux de l'ordre de 5,2 % pour les ménages les plus aisés. De son côté, J. Charmes (1990) avait montré dans une étude sur la Tunisie que « *le noyau dur important de la pauvreté [...] concerne les familles de une ou deux personnes, vieilles femmes vivant seules et qui par suite de veuvage, de divorce ou de maladie du conjoint, se trouvent sans aucune ressource et sans aucune possibilité d'entreprendre une activité permettant d'assurer les moyens minimaux d'existence* ».

## 2. Du rôle joué par les évolutions démographiques des trois pays dans les variations de la dimension des ménages

La méthode que nous avons adoptée, pour mettre en relation les évolutions démographiques et en particulier celles de la mortalité, de la fécondité et de la nuptialité sur les

<sup>2</sup> Nous ne disposons pas de statistiques récentes concernant la Tunisie. Mais nous pensons que ce pays devrait avoir des proportions de ménages dirigés par des femmes assez élevées.

variations de la taille moyenne des ménages, s'inspire du travail de S. Kuznets (1978). La taille moyenne des ménages à un moment donné est le rapport entre l'effectif de la population et le nombre de ménages

$$TMM = \frac{P}{M}$$

ou encore :

$$TMM = \frac{P(0-14) + PC(15-29) + PNC(15-29) + P(30 \text{ et } +)}{M}$$

avec :  $P(0-14)$  : représente la population âgée de 0 à 14 ans révolus ;

$PC(15-29)$  : représente la population célibataire âgée de 15 à 29 ans révolus ;

$PNC(15-29)$  : représente la population non célibataire âgée de 15 à 29 ans révolus ;

$P(30 \text{ et } +)$  : représente la population âgée de 30 ans et plus.

Sur la base de ce modèle, les variations de la dimension des ménages entre deux dates peuvent être exprimées en fonction des variations de la part des enfants âgés de 0 à 14 ans révolus, la part des célibataires âgés de 15 à 29 ans révolus, la part des non célibataires âgés de 15-29 ans révolus et la part des personnes âgées de plus de 30 ans, dans la dimension moyenne des ménages. C'est ainsi que cette décomposition permet de mettre en lumière les interactions entre les facteurs démographiques (mortalité, fécondité, nuptialité) et la dimension des ménages. En effet, si l'influence de la baisse de la mortalité se fait sentir à tous les âges, celle de la fécondité se manifeste par les variations du nombre moyen d'enfants par ménage alors que l'effet de la baisse de la primo-nuptialité se manifeste par l'augmentation du nombre d'adultes célibataires âgés de 15 à 29 ans dans le ménage. Signalons que l'effet de la baisse de la fécondité sur la dimension des ménages pourrait être compensé par un effet inverse lié à la baisse de la mortalité et/ou à la hausse de l'âge au premier mariage.

Ceci dit, si on assiste au Maghreb, comme on vient de le montrer, à un élargissement de la dimension des ménages depuis les années 1960, force est de constater que cet élargissement se fait parallèlement aux évolutions démographiques connues par les trois pays sous l'influence des grands changements socio-économiques. Certes, pendant les années 60, les indices synthétiques de fécondité étaient, partout, de l'ordre de 7 enfants par femme. A cette époque la dimension moyenne des ménages était d'environ 5 personnes par ménage. La baisse continue de la mortalité et le maintien de la fécondité à des niveaux assez élevés, notamment pendant la fin des années 60 et début des années 70, ont entraîné, toutes choses égales par ailleurs, un rajeunissement de la structure par âge de la population par une hausse de la proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans dans la population totale et par conséquent une augmentation de la dimension des ménages, en particulier au Maroc et en Algérie. La mortalité qui a un effet compensateur de la baisse de la fécondité a connu, en effet, une baisse fort importante en particulier chez les enfants de moins de 5 ans. Les espérances de vie à la naissance qui avaient des niveaux très faibles (entre 50 et 55 ans) au début des années 60 (D. Tabutin 1991) s'approchent aujourd'hui de 69 ans voire même de 70 ans en Tunisie. Les taux de mortalité infantile qui ont beaucoup baissé ne dépassent pas 35 % en Tunisie (d'après l'enquête tunisienne sur la santé de la mère et de l'enfant réalisée en 1994), 37% au Maroc (d'après l'enquête Papchild réalisée en 1996/97) et 44 % en Algérie (d'après l'enquête sur la santé de l'enfant et de la mère réalisée en 1992).

Mais le déclenchement de la deuxième phase de la transition démographique et surtout la baisse accélérée de la fécondité pendant les années 80 et notamment les années 90 commence à se faire sentir au niveau de la dimension des ménages et ceci par la réduction de la part des moins de 15 ans dans les ménages. C'est ainsi que d'après le tableau 5, l'impact de la baisse de la fécondité est assez remarquable en Algérie entre 1987 et 1998, au Maroc entre 1982 et 1994 et en Tunisie durant toute la période 1975-1994. Ces impacts sont liés à l'évolution de la fécondité dans les

trois pays durant les trois dernières décennies. En effet, c'est en Tunisie où les premiers signes de changement du comportement procréateur des femmes ont été observés vers la fin des années 1960, suite à une politique de population intégrée dans les plans de développement et soutenue par des programmes de planification familiale (Ajbilou, 1999a), que l'effet de la réduction de la fécondité sur la dimension des ménages est régulier depuis 1975. « *L'amélioration du statut de la femme (expansion de l'enseignement, accès massif à l'emploi, etc.) a eu une place primordiale dans les actions gouvernementales* » écrit l'auteur. C'est avec, entre autres, ces mesures que la Tunisie s'est rapidement distinguée des autres pays de la région.

TABLEAU 5. ÉVOLUTION DE LA PART DES ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 14 ANS RÉVOLUS, DES CÉLIBATAIRES ET NON CÉLIBATAIRES ÂGÉS DE 15-29 ANS RÉVOLUS ET DES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 30 ANS PAR MÉNAGE

	Personnes âgées de 0-14 ans	Personnes célibataires âgées de 15-29 ans	Personnes non célibataires âgées de 15-29 ans	Personnes âgées de 30 ans et plus	Taille moyenne des ménages
Nombre moyen de personnes de chaque catégorie par ménage					
Algérie					
1977	3,21	0,98	0,72	1,79	6,70
1987	3,11	1,43	0,58	1,98	7,10
1998	2,16	1,51	0,52	2,41	6,60
Maroc					
1971	2,37	0,63	0,56	1,64	5,20
1982	2,52	1,09	0,62	1,77	6,00
1994	2,15	1,30	0,45	2,00	5,90
Tunisie					
1975	2,41	0,99	0,42	1,68	5,50
1984	2,18	1,17	0,41	1,74	5,50
1994	1,80	1,22	0,28	1,90	5,20
Variation de la part des personnes de chaque catégorie par ménage					
Algérie					
1987-1977	-0,10	0,45	-0,14	0,19	0,40
1998-1987	-0,95	0,08	-0,06	0,43	-0,50
Maroc					
1982-1971	0,15	0,46	0,06	0,13	0,80
1994-1982	-0,37	0,21	-0,17	0,23	-0,10
Tunisie					
1984-1975	-0,23	0,18	-0,01	0,06	0,00
1994-1984	-0,38	0,05	-0,13	0,16	-0,30

Ensuite, c'est au Maroc pendant les années 1970 que l'on a commencé à observer les premiers signes de déclin de la fécondité. Elle passe ainsi de 7 enfants par femme au début des années 70 à environ 6 enfants en 1977 et 5 enfants en 1982. Depuis 1982, on enregistre la baisse la plus importante conduisant à un indice synthétique de fécondité de l'ordre de 3 selon l'Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant réalisée en 1996-1997. Cette forte réduction influence clairement la dimension des ménages et ceci par une baisse non négligeable de la part du nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans par ménage, en particulier pendant la dernière décennie. En Algérie, il faut attendre le début des années 80 pour voir sa fécondité entamer sa baisse rapide en essayant de rattraper le retard pris par rapport aux pays voisins. C'est ainsi que si en 1970 on enregistrait en Algérie la fécondité la plus élevée de la région avec un indice

synthétique de fécondité de 8,4 enfants par femme, cet indice s'est réduit de moitié en vingt ans arrivant en 1998 à un niveau de 4,1 enfants par femme (Ajbilou, 1999a). Cette modification rapide du comportement procréateur des femmes algériennes pendant les années 1980 et les années 1990 s'est traduite par la baisse de la part des moins de 15 ans au sein des ménages.

L'entrée en première union (tableau 5) ne cesse d'influencer la dimension des ménages dans le sens positif. L'âge moyen au premier mariage a connu une évolution sensible durant les trente dernières années. C'est sans doute l'une des modifications démographiques les plus spectaculaires connues dans cette région. Les changements économiques, sociaux et culturels connus par les sociétés maghrébines ont eu une influence considérable sur l'institution familiale en général et sur celle du mariage en particulier. En effet, au début des années 60, le Maghreb était considéré parmi les régions à mariage très précoce en particulier pour les femmes. Les âges moyens au premier mariage ne dépassaient pas 24 ans pour les hommes et 18 ans pour les femmes. En revanche, durant les trois dernières décennies, partout, les proportions de célibataires aux jeunes âges (15-29 ans) tant pour les femmes que pour les hommes n'ont cessé d'augmenter entraînant ainsi une hausse sensible du calendrier de la primo-nuptialité. Aujourd'hui, les hommes comme les femmes se marient à des âges dépassant partout 29 ans pour les premiers et 26 ans pour les secondes. Ceci dit, les trois pays se trouvent actuellement dans une phase de transformation continue passant ainsi d'une société traditionnelle qui se caractérise par un modèle culturel favorisant le mariage précoce et l'intervention des parents dans le choix du conjoint de leurs enfants à une société où le mariage devient progressivement un problème relevant des préoccupations des couples et non pas de celles des familles (A. Ajbilou, 1998, 1999b). En conséquence, une réticence de plus en plus importante des jeunes à convoler aux jeunes âges les amène d'ailleurs à cohabiter le plus longtemps possible avec leurs parents et contribuent d'une façon assez remarquable à l'élargissement des ménages.

En somme, les modifications observées au niveau de la dimension des ménages ont été parallèles aux modifications des phénomènes démographiques (fécondité, mortalité et nuptialité). Si la baisse de la fécondité a joué en faveur d'une réduction de la dimension moyenne des ménages, la réduction de la mortalité et la hausse de l'âge au premier mariage ont joué, par contre, dans le sens de son augmentation, compensant ainsi par ce fait l'effet de la réduction observée de la fécondité, entraînant ainsi le maintien de la dimension moyenne des ménages dans cette région à un niveau relativement élevé.

Par ailleurs, si nous avons essayé par ce modeste travail d'illustrer le rôle des évolutions démographiques (celles de la fécondité, de la mortalité et de la nuptialité) dans les modifications de la dimension des ménages, force est de constater aussi que les facteurs socio-économiques ont une part non négligeable dans ces modifications. *« Bien qu'en général les facteurs démographiques contribuent beaucoup plus que les facteurs socio-économiques à la variation de la dimension des ménages, cela ne signifie pas que ces derniers soient sans importance »* (Nations Unies 1978). La crise du logement combinée avec la difficulté économique qui se manifeste par le chômage, constitue en effet une entrave pour former de nouveaux foyers et conduit en conséquence à une plus longue cohabitation des jeunes avec leurs parents.

## Conclusion

Au terme de ce travail, nous pouvons dire que la famille maghrébine change sans cesse. La grande famille traditionnelle hiérarchisée n'est plus le mode de vie dominant. C'est la famille réduite au couple et ses enfants célibataires qui s'affirme de plus en plus dans les trois sociétés. Le ménage qui devient de plus en plus la base économique dans les trois pays se caractérise par une dimension moyenne assez élevée. En effet, l'évolution chronologique de la dimension moyenne des ménages durant les trente dernières années, montre une tendance à la hausse en Algérie et au Maroc et à la stagnation à un niveau relativement élevé en Tunisie. Cet élargissement des ménages s'est fait parallèlement aux évolutions démographiques connues par

cette région sous l'influence des grands changements socio-économiques. C'est ainsi que nous avons pu montrer à travers cet article les rôles qu'ont joué les facteurs démographiques tels que la fécondité, la primo-nuptialité et la mortalité, dans les modifications observées des ménages maghrébins. Ces rôles, quoique fort importants, ne doivent cependant pas être dissociés de celui que peuvent jouer les facteurs socio-économiques dont la part de responsabilité pourrait être significative dans les modifications de la dimension des ménages.

## BIBLIOGRAPHIE

- AJBILOU A., (1999a), « La baisse de la fécondité au Maghreb », *La chronique du CEPED* n°35, Paris.
- AJBILOU A., (1999b), « Crise et montée du célibat en Afrique du nord », In *théories, paradigmes et courant explicatifs en démographie*, D. Tabutin et al. Éd. Chaire Quetelet 1997, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant/L'Harmattan, pp.641-660.
- AJBILOU A., (1998), *Analyse de la variabilité spatio-temporelle de la primo-nuptialité au Maghreb : années 1970-1980*, ACADEMIA, Louvain-la-Neuve, 340 p.
- AJBILOU A. (1998), « État et changement des ménages et familles au Maghreb », Communication présentée à la Chaire Quetelet organisée par L'Institut de Démographie (Belgique) du 25 au 29 novembre 1998 (acceptée pour publication, à paraître)
- BARTIAUX F. et TABUTIN D. (1986), « Structures familiales et fécondité dans les pays en développement. Problèmes de mesures et éléments d'explication », In *les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève 17-20 Septembre 1984, AIDELF, n° 2, 245-262.
- BEHNAM D., (1986), « L'impact de la modernité sur la famille musulmane », In *Familles musulmanes et modernité : le défi des traditions*, D. Behnam et S. Bouraoui (coord), PubliSud, Paris, pp.33-65.
- BEAUJOT R. (1988), « Attitudes Among Tunisians Toward Family Formation », *International family planning perspectives*, vol. 14, n°2, pp. 54-61.
- BOUHIDIBA A., (1990), « Refaire la famille », In *l'avenir de la famille au Moyen Orient et en Afrique du Nord*, Tunis, CERES, *Série Psychologie*, n°7.
- BOUKHRIS M., (1993), « La politique familiale de la Tunisie », In *la famille et la société en Tunisie*, actes du colloque sur famille et société organisée à Tunis, 10 Décembre 1993.
- CAMILLERI C., (1973), *Jeunesse, famille et développement. Essai sur le changement socio-culturel dans un pays du Tiers-Monde: la Tunisie*, CNRS, Paris.
- C.E.R.E.D., (1996), *Famille au Maroc : les réseaux de solidarité familiale*, Études Démographiques, Direction de la Statistique, Rabat.
- CHARMES J., (1990), « Mesurer la pauvreté, identifier les groupes vulnérables : enquêtes et méthodes utilisées en Tunisie », *Stateco*, N° 63, 57-83.
- EL HARRAS, (1997), *Comprendre les facteurs socioculturels affectant les comportements en matière de démographie et les implications pour la formulation et l'exécution de politiques et programmes de population*, Rapport d'une enquête qualitative, Rabat.

- HAIDER F., (1985), « Mutations des structures familiales en Algérie, sous l'influence de l'urbanisation », In *La famille au Maghreb*, A.M.E.P, Sixième Colloque de démographie maghrébine, Rabat,
- KERROU M et M KHAROUFI, (1994), « Maghreb : Familles, valeurs et changements sociaux », *Maghreb Machrek*, n°144, 26-39.
- KRICHENE A., (1993), « La place du père », In *la famille et la société en Tunisie*, actes du colloque sur famille et société organisé à Tunis, 10 Décembre 1993.
- KOUAOUCI A., (1992), *Familles, femmes et contraception : contribution à une sociologie de la famille algérienne*, CENEAP, Alger, 279 p.
- KUSNETS S., (1978), « Size and age structure of family households. Exploratory comparisons », *Population and Development Review*, 4, n°2.
- LAFRAKH A., (1999), « Changement structurel des familles marocains », In *la population africaine au 21<sup>e</sup> siècle*, Troisième Conférence africaine de population, pp.321-334.
- LOCOH TH., (1988a), « Structures familiales et changement sociaux », In D.Tabutin. ed. *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, L'Harmattan, Paris, 441-478.
- LOCOH TH., (1988b), « L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages », In *Congrès africain de Population, Dakar*, Volume 2, UIESP, 17-40.
- LOCOH TH., (1988c), « L'évolution de la famille en Afrique », In *l'état de la démographie africaine*, UIESP, 45-66.
- MAHFOUDH D., (1990), « La famille tunisienne aujourd'hui : quelles formes de conjugalité ? » In *l'avenir de la famille au Moyen Orient et en Afrique du Nord*, Tunis, CERES, Série psychologique, n°7.
- MAHFOUDH D., (1994), « Synthèse et typologie, Pratiques novatrices : de la subdivision au compromis », In D. D. Mahfoudh, Coord. *Femmes diplômées au Maghreb : Pratiques novatrices*, IREP, Tunis, 281-378.
- NATIONS UNIES, (1978), *Causes et conséquences de l'évolution démographique*, Volume 1.
- TABUTIN D., (1991), *La surmortalité féminine en Afrique du Nord de 1965 à nos jours*, Working Paper n°152, Institut de Démographie, Louvain-la-Neuve.
- TABUTIN D. et BARTIAUX F., (1986), « Structures familiales et structures sociales dans le Tiers Monde », In *les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève 17-20 septembre 1984, AIDELF, n° 2, 231-243.
- TARIFA Ch., (1985), « Ménage et famille en Tunisie (d'après le recensement de 1984) », In *La famille au Maghreb*, AMEP, Sixième Colloque de démographie maghrébine, Rabat, 147-159.
- ZAROUAL Z., (1994), *Les déterminants de la dimension des ménages au Maroc*, Mémoire de 3<sup>ème</sup> cycle de l'INSEA, Rabat.